

BEYERLÉ, JEAN-PIERRE LOUIS (1738-1805) : UN ANTI-WILLERMOZ ?

par Marc MIRABEL

JEAN-PIERRE LOUIS BEYERLÉ voit le jour le 23 août 1738 à Niderviller (ou Niederviller), près de Sarrebourg en Lorraine, d'une excellente famille d'administrateurs et d'officiers. Il est le fils de Marie Marguerite Chalon et de Jean-Louis Beyerlé, directeur (« Trésorier particulier ») de la Monnaie de Strasbourg et, à ce titre, Conseiller du Roi (qualification honorifique exclusivement liée à la fonction). Le 4 septembre 1748, ce dernier acquiert en outre la seigneurie de Niederviller et Schnekenbuch ainsi que la manufacture de faïencerie fondée à cet endroit en 1735, à laquelle il va donner un lustre particulier (plusieurs pièces de cette époque portent la marque « N.B. » ou « B.N. » – « Beyerlé-Niederviller »). La famille se dessaisira de l'ensemble en 1770 au profit du baron de Custines. On connaît à Jean-Pierre Beyerlé un frère cadet, Jean-François Gabriel, qui combattra aux côtés de Rochambeau pendant la Guerre d'Indépendance américaine. Le 11 juillet 1769, Beyerlé épouse Marie-Françoise Dubuat, fille de François Auguste, écuyer, seigneur de Coin, conseiller au parlement de Metz. Il s'éteint à Paris, 43 rue de Picpus, le 4 février 1805. Ses armes personnelles sont « d'or à trois têtes de Maure de sable, de profil, posées deux et une » – on verra plus loin l'application maçonnique qu'il devait en faire.

Issu d'une famille bourgeoise ayant accédé à divers offices, sa carrière professionnelle est d'abord celle d'un magistrat. Après des études à la faculté de droit de Strasbourg, il est reçu avocat au parlement de Metz le 23 août 1762 ou le 6 février 1761 puis conseiller le 23 avril 1770, jusqu'à la suppression de cette juridiction en 1771. Il est alors nommé à la cour souveraine de Nancy où il exercera jusqu'à la veille de la Révolution.

Ces années furent notamment marquées pour lui par une triste affaire qui, impliquant son père, aboutira pratiquement à la ruine de sa famille. En 1786, lors de la réforme monétaire de Calonne et par suite d'une malfaçon, des louis d'or frappés à Strasbourg montrèrent une effigie de Louis XVI affublé d'une regrettable corne au front ! Dans les suites immédiates de l'affaire du collier de la reine, qui avait mis à mal la réputation de Marie-Antoinette, le scandale fut immense et Beyerlé père fut chassé de son poste pour une négligence jugée impardonnable. Contraint de retirer de la circulation les louis déjà frappés, ce dernier dut en outre engager des frais qui l'obligèrent à vendre l'essentiel des biens familiaux. Dans cette circonstance son fils le soutint sans faillir, s'adressant même directement



Jean-Louis Beyerlé (1709-1786), le père de Jean-Pierre Louis.

Exposition alsacienne de portraits anciens, à Strasbourg, mars-avril 1910, BNUS : M 112 608, n° 450. Reproduction photographique d'un pastel. (On ne connaît pas à ce jour de portrait certain de son fils Jean-Pierre Louis Beyerlé)

à Calonne pour défendre la cause de son père. Il est peu douteux que, déjà naturellement porté aux idées libérales, Jean-Pierre Beyerlé ne put à cette occasion qu'accroître son ressentiment à l'égard du régime. Après la chute de Calonne, il sera pourtant conduit à défendre la refonte ordonnée par le ministre disgracié car, selon certains de ses ennemis, on avait à cette occasion manipulé le taux d'or contenu dans les nouvelles pièces avec la complicité du directeur de la Monnaie de Strasbourg.

À la suite du refus des parlementaires, notifié le 8 mai 1788 au gouverneur de Lorraine, d'enregistrer les édits et ordonnances de Lamoignon essayant à nouveau, après la tentative avortée de Maupeou (1771-1774), de briser les parlements, il connaîtra même l'exil à Paris. C'est là qu'il réside lorsque la Révolution éclate.

En 1792, on le retrouve parmi les six commissaires généraux des monnaies du département des Contributions publiques, avec le rang de vice-président. Depuis alors quelques années, sans doute par tradition familiale, il s'était d'ailleurs illustré par plusieurs ouvrages qui avaient établi sa compétence dans les questions monétaires.

Quoique favorable à la Révolution, il s'élève vigoureusement contre les massacres de septembre et prend vivement à partie Robespierre et ses amis qu'il qualifie de « malheureux agitateurs qui troublant l'ordre public, ne vivent que de sang ». Avec bien d'autres, il est arrêté comme suspect sur ordre du Comité de sûreté générale le 13 novembre 1793 et envoyé en détention à la Maison nationale de sûreté établie quelques mois auparavant dans le palais du Luxembourg. Libéré le 29 août 1794, il ne retrouve cependant pas ses fonctions officielles. Commence alors pour lui une carrière d'imprimeur, rue des Filles Saint-Thomas. On ignore si cette activité lui permit de subsister dignement mais, en 1797, il publie notamment un *Almanach des femmes célèbres par leurs vertus, leur science et leur courage*. C'est cependant à nouveau au service de l'État qu'il consacra son temps pendant les dernières années de sa vie. De 1800 à 1804, il est chef de bureau au ministère des Finances, plus particulièrement en charge « des détails relatifs à l'administration des monnaies, au droit de garantie des matières d'or et d'argent ». Le destin ne lui laissera pas le temps de servir l'Empire. C'eût été sans doute, pour ce franc-maçon passionné, une époque de prédilection.

Le début de la carrière maçonnique de Beyerlé, si l'on suit une indication qu'il fournit lui-même en 1784 dans son *Essai sur la franc-maçonnerie*, remonterait à 1764. Or, à cette époque, il résidait à Metz et l'on ne trouve son nom sur aucun tableau de loge dans cette ville avant le mois de novembre 1787, date à laquelle il figure pour la première fois en qualité d'associé honoraire parmi les membres de la loge Saint Jean, initialement créée en 1762, reconstituée par le Grand Orient de France en 1773 et ultérieurement rattachée au Régime Écossais Rectifié (RÉR). Il représente alors dans cette loge la Grande Loge Écossaise de Lorraine sous la dépendance du Directoire Provincial de Bourgogne. Rien ne permet d'exclure que Beyerlé, avant son départ pour Nancy en 1771, ait été initié à Metz dans l'une des sept loges qui y sont connues avant la fondation du Grand Orient, mais aucun témoignage direct ne nous en est parvenu.

En revanche, Beyerlé apparaît bien dès 1774 sur le tableau de l'*Auguste Fidélité* de Nancy. Il en fut même le Vénérable dès sa fondation, comme le prouve le procès-verbal d'installation de la loge, le 10 juillet 1774. Beyerlé conservera cette fonction jusqu'en 1783. Dès le mois de mars 1775, il est connu comme Président de la Grande Loge Écossaise de Lorraine. À ce titre, selon la « double structure » du Régime Rectifié, Beyerlé est aussi Préfet de Nancy dans le ressort du Grand Prieuré d'Austrasie et porte le nom d'ordre de *Ludovicus eques a Fascia* (cette dénomination faisant allusion au bandeau posé sur le front des Maures du blason de sa famille, selon le principe assez courant des « armes parlantes »). On ignore donc quand et où il fut reçu dans l'Ordre intérieur en qualité de Chevalier (*Eques Professus*) de la Stricte Observance Templière (SOT) mais cela se produisit au plus tôt à la fin de l'année 1773, époque à laquelle le baron de Weiler, qui présida à son installation de Vénérable Maître, avait déjà réveillé la province de Bourgogne à Strasbourg, et au plus tard dans les premières semaines de l'année 1775.